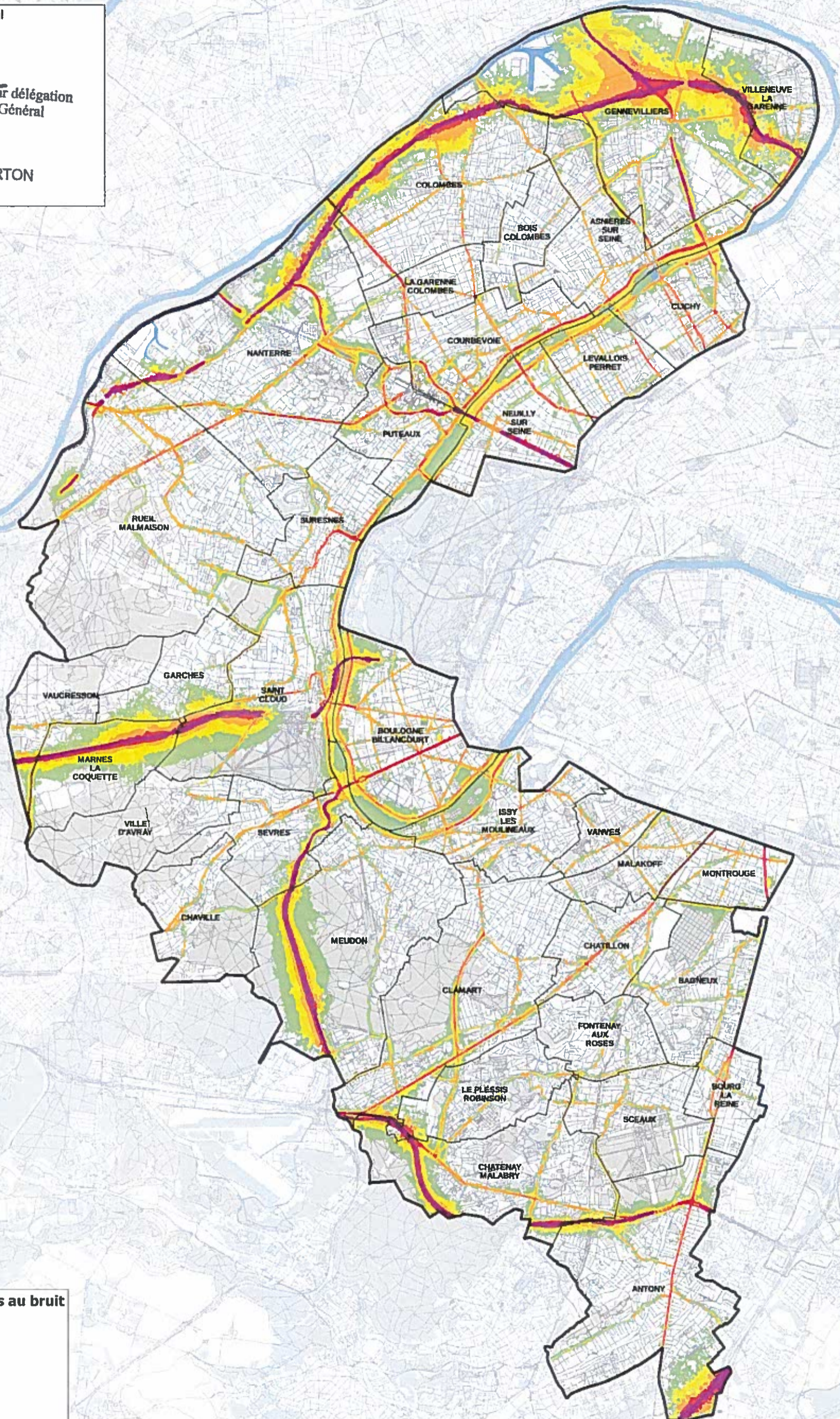


Annexe 2 de l'arrêté préfectoral
DRIEA IDF n° 2013-2-405
du

Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général

Vincent BERTON



Annexe 2

Carte des zones exposées au bruit

Selon l'indicateur de niveau sonore L_n

Zones exposées au bruit
(période Nuit)

- $L_n \geq 70$
- $65 \leq L_n < 70$
- $60 \leq L_n < 65$
- $55 \leq L_n < 60$
- $50 \leq L_n < 55$

Éléments de repérage

- Limites communales
- Seine





DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

CARTE DE BRUIT RELATIVE AUX INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES DE SNCF RESEAU

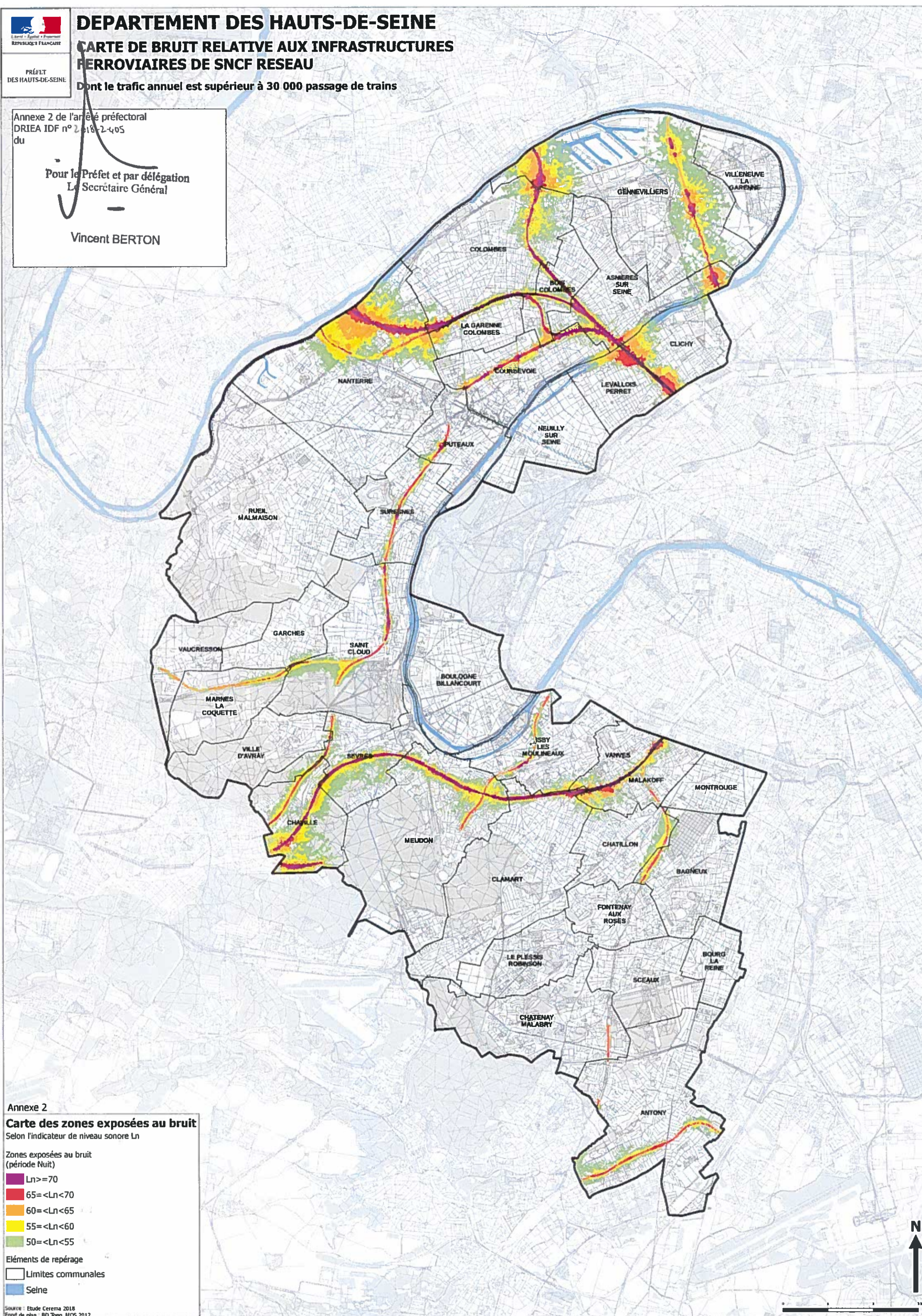
Dont le trafic annuel est supérieur à 30 000 passage de trains

PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE

Annexe 2 de l'arrêté préfectoral
DRIEA IDF n° 2018-2-405
du

Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général

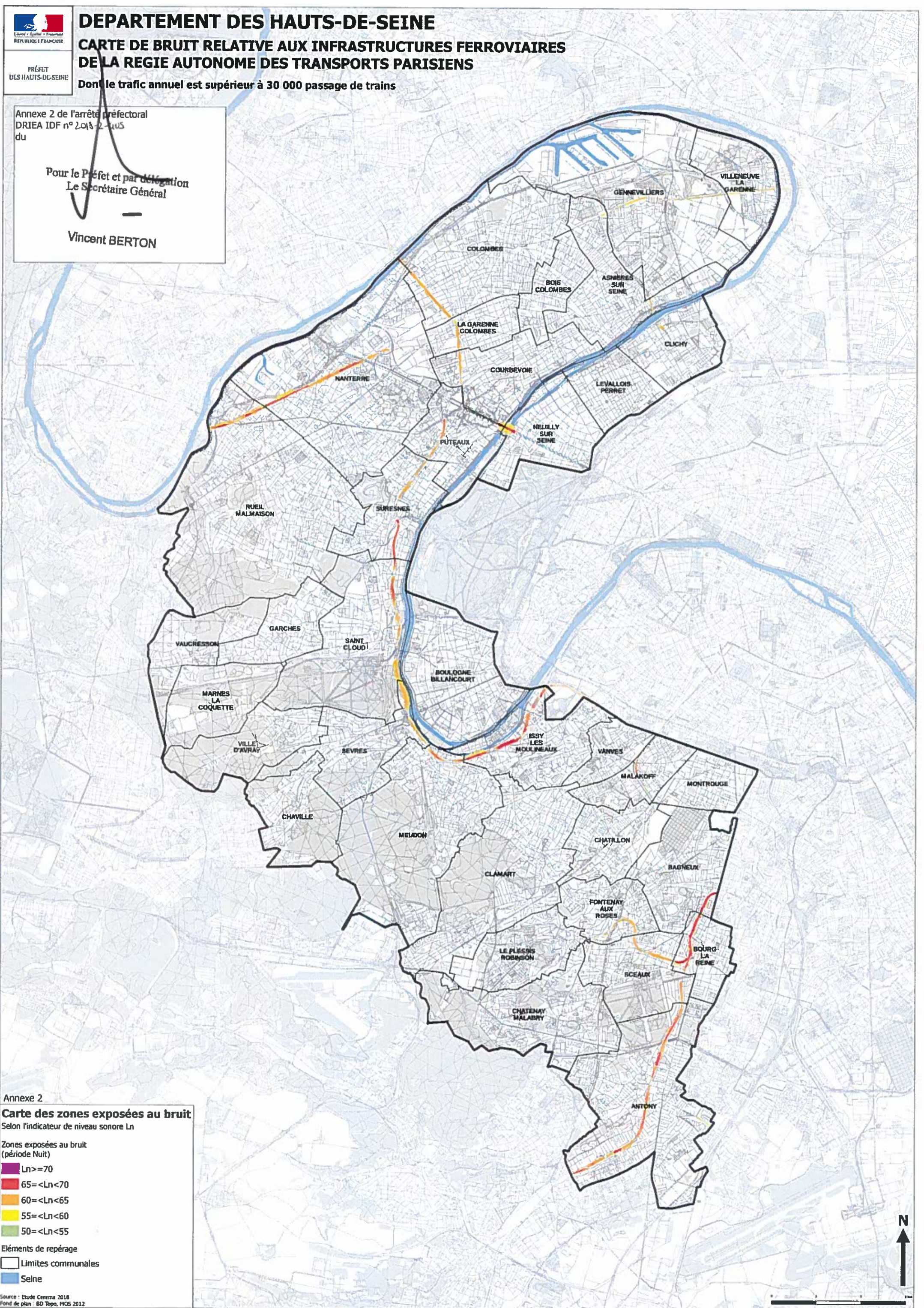
Vincent BERTON



Annexe 2 de l'arrêté préfectoral
DRIEA IDF n° 2018-2-405
du

Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général

Vincent BERTON



Annexe 2

Carte des zones exposées au bruit

Selon l'indicateur de niveau sonore Ln

Zones exposées au bruit (période Nuit)

- $L_n \geq 70$
- $65 < L_n < 70$
- $60 < L_n < 65$
- $55 < L_n < 60$
- $50 < L_n < 55$

Éléments de repérage

- Limites communales
- Seine

Source : Etude Cerema 2018
Fond de plan : BD Topo, HOS 2012

